

Participant-e

Mme Mlle M.

No AVS : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

NPA : _____ Localité : _____ Canton : _____

Profession : _____

Activité : _____

Date de naissance : _____

Etat civil : _____

No de tél. privé : ____/____

No de tél. prof. : ____/____

Commune d'origine : _____

Canton : _____ Nationalité : _____

Email : _____

Activité professionnelle

CFC de : _____ Année : _____ Canton : _____

Autres certificats, brevets ou diplômes obtenus :

- désignation : _____ Année : _____

- désignation : _____ Année : _____

Employeur

Entreprise affiliée à la FVE - No d'entreprise : _____

Raison sociale : _____

Case postale : _____

Rue : _____

NPA : _____ Localité : _____ Canton : _____

Frais d'inscription : Entreprise cotisante CPR¹ CHF 1'700.--
Entreprise non-cotisante CHF 2'200.--
sous réserve de modifications

Frais d'inscription payés par:

Employeur Employé

¹ Les employés dont l'entreprise vaudoise cotise à la Contribution patronale pour la relève – CPR – de la Fédération vaudoise des entrepreneurs bénéficient d'une réduction aux coûts de formation pour le perfectionnement professionnel.

- Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.
- Tout cours débuté est entièrement dû.
- La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.
- Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.
- La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.
- Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable.

Lieu et date : _____

Signature du participant,
de la participante: _____

Signature de l'entreprise : _____
(tampon de l'entreprise)